

# Votre hiver 2010 avec VTF

le partenaire vacances de



**Nouveau**  
Aide aux séjours  
familiaux à la neige !  
**25%**  
du montant de  
votre séjour !

**Une nouvelle aide aux agents du Ministère de la Justice est mise en place pour cet hiver : l'aide aux séjours familiaux à la neige. Cette nouvelle offre a pour but d'aider les agents actifs et retraités, relevant du Ministère de la Justice et leur famille (conjoint et enfant à charge) à pouvoir accéder à des séjours à la neige.**

## La période

L'aide de la Fondation concernera tous les séjours à la neige organisés par l'association VTF "L'Esprit Vacances".

- Vacances de Noël 2009
- Vacances d'hiver 2010
- Vacances de printemps 2010 et tous les séjours hors zones scolaires.

## Les séjours

• Tous les séjours organisés à la montagne, dans les stations du domaine skiable des cinq massifs français : **Pyrénées, Alpes, Jura, Massif-central, Vosges** et figurant dans la brochure VTF "Automne, Hiver Printemps 2009/2010".

• Seuls les séjours effectués à la montagne, en France, ainsi que les séjours d'un minimum de 6 jours/5 nuits (midweek) et les séjours d'une semaine (8 jours/7 nuits) bénéficieront de l'aide de la Fondation.

• Les séjours aidés sont plafonnés à une semaine.

• Tous les séjours en pension complète, demi-pension et locatif figurant en brochure VTF.

## Les bénéficiaires

• La Fondation a souhaité aider tous les agents actifs ou retraités du Ministère de la Justice ainsi que leurs familles.

• Les agents célibataires, mariés, pacsés, vivant maritalement, et leurs enfants à charge pourront bénéficier de l'aide.

• Cette aide sera étendue aux agents contractuels ayant plus de 6 mois d'ancienneté dans le poste.

• L'aide ne portera pas sur les frais de transport à la charge de l'agent, ni sur les éventuelles locations de matériels et forfaits de remontées mécaniques, ni sur les taxes de séjours et l'assurance d'annulation ainsi que tout autre frais annexes.

• L'aide de la Fondation ne pourra concerner qu'un seul séjour à la neige durant la période considérée.

• Pour connaître les lieux de séjours, les agents du Ministère de la Justice pourront obtenir, sur simple demande, la brochure VTF "Automne, Hiver Printemps 2009/2010". Cette demande pourra être formulée directement :

### Après de l'association VTF

- par téléphone  **0 825 813 123**

0,15€ TTC/MN

- par internet : [www.vtf-vacances.com](http://www.vtf-vacances.com)

- par courriel : [gkohser@vtf-vacances.com](mailto:gkohser@vtf-vacances.com)

- par courrier : VTF 1460 route de Galice 13097 Aix-en-Provence cedex 02

### Après de la Fondation d'Aguesseau

Service vacances en Familles :

- par téléphone : 01 44 77 98 50

- par courriel : [contact@fda-fr.org](mailto:contact@fda-fr.org)

## Réservation,

### mode d'emploi !

• Pour réserver, contactez directement l'association VTF en mentionnant votre appartenance au Ministère de la Justice et en communiquant le **code partenaire : 366 812**

• La Fondation d'Aguesseau ne pourra pas procéder à la réservation des séjours neige des agents.

• A réception de la proposition du séjour et d'une fiche d'information à compléter, joignez les justificatifs demandés ainsi que l'acompte.

### Les justificatifs à fournir :

• La copie du dernier avis d'imposition pour bénéficier des tarifs R1, R2 ou R3 de VTF, selon les périodes d'application,

• La copie du dernier bulletin de traitement ou copie de la carte professionnelle,

• La fiche de renseignement de la Fondation d'Aguesseau complétée.

*Ces documents sont indispensables afin de pouvoir prétendre aux aides.*

Dès réception des documents envoyés et du règlement d'acompte, VTF adressera à l'agent un reçu d'acompte, en mentionnant sur celui-ci, l'aide de la Fondation avec la mention "subvention Fondation d'Aguesseau".

**Retrouvez toute l'info sur VTF, notre partenaire vacances au dos de ce document !**

# Vos vacances avec VTF



**27 destinations**  
pour des séjours en  
France à la neige !



**Des clubs enfants**  
**gratuits** de 3 mois à  
12 ans 6 jours sur 7 !



**Des tarifs adaptés**  
avec de nombreuses  
**offres exclusives** selon  
dates et destinations !



## Bienvenue

En famille, en solo, en duo, VTF

VTF vous accueille dans ses **villages de vacances en France** pour des séjours "tout compris" avec clubs enfants, animations de journées et de soirées, choix des formules d'accueil et diversité des destinations, en harmonisant l'ensemble de ses prestations pour vous offrir des séjours de qualité ! Ski, surf, balades en raquettes, skating, luge, traîneaux à chiens, télémark, ski de fond, mono-ski, mini-ski... l'hiver chez VTF tout est possible ! "Stations grand ski" ou "stations-villages" sur les 5 massifs français, Vosges, Jura, Massif Central, Pyrénées, Alpes du Sud et Alpes du Nord, vous vous régalez de glisses en tout genres... et si vous préférez le "ski-terrasse", ce sera aussi le bonheur ! Convivialité, qualité, choix, tarifs attractifs... retrouvez toutes nos propositions de séjours dans la brochure "Automne, Hiver, Printemps" à recevoir gratuitement sur simple demande par téléphone ou internet.



**N° Indigo 0 825 813 123**

0,15€ TTC/MN

[www.vtf-vacances.com](http://www.vtf-vacances.com)